

Madame la Rectrice,

Suite à la décision du Ministère de l'Éducation Nationale de valider la demande de l'ARF de régionaliser l'orientation scolaire, les personnels PsyEN EDO s'inquiètent légitimement de leur avenir.

Le SE-Unsa restera extrêmement vigilant quant à une éventuelle affectation de ces personnels en EPLE.

La réforme à venir de la voie professionnelle devrait remettre en cause également la gestion de la politique d'information et d'orientation scolaire.

Le SE-Unsa est donc particulièrement attentif au sort réservé aux PsyEN EDO et vous sollicite afin de connaître la déclinaison académique de ces décisions nationales.

En d'autres termes, les PsyEN edo de l'académie de Lille seront-ils toujours affectés en CIO et si tel est le cas, pouvez-vous nous assurer qu'ils resteront des personnels gérés par l'Éducation Nationale, conformément à leur statut ?

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de mes respectueuses salutations.

Mohamed Attia, Secrétaire Académique du SE-Unsa